



CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu
du 04 juin 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 04 juin 2020 à 19h30
Date de convocation : 28 mai 2020

Présents :

M. PATRIGEON Philippe, M. LAURENT Michel, Mme PILLET Michelle, M. Maurice BLIN, Mme PAILLET Sandrine, M. LABRUNE Emmanuel, M. PROTON Philippe, M. BARBIER Loïc, Mme PETOLON Lucie, M. CRUCHON Philippe, Mme LAURENT Patricia

Secrétaire de séance : M. CRUCHON Philippe

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 23h20

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020

DOSSIER 1 : INDEMNITES DES ELUS – MAIRE ET ADJOINTS

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de fixer le taux de l'indemnité de fonctions du maire et des adjoints.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les taux suivants : 25.5 % de l'indice de référence en cours pour le maire, 9.9 % pour le 1^{er} adjoint et 8.25 % pour le 2nd et 3^{ème} adjoint.

DOSSIER 2 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Sur proposition du maire, le conseil arrête une liste de 24 contribuables (12 titulaires et 12 suppléants) qui sera transmise au centre des impôts pour constituer la commission communale des impôts.

DOSSIER 3 : DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

Le maire rappelle les délégations qui lui ont été accordées lors du précédent mandat et celles qui peuvent lui être accordées.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accorder au maire les mêmes délégations qu'avant et ceux pour la durée du mandat.

DOSSIER 4 : FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT ET DU FONDS D'AIDE AUC JEUNES EN DIFFICULTES

✚ Fonds de solidarité logement

Participation de la commune à hauteur de 1.66 € par résidence principale soit 338.64 €

✚ Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficultés

Participation de la commune à hauteur de 0.70 € par jeunes de 18 à 25 ans soit 15.10 €

DOSSIER 5 : ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2019 ET BUDGET 2020

✚ Rapport annuel 2019

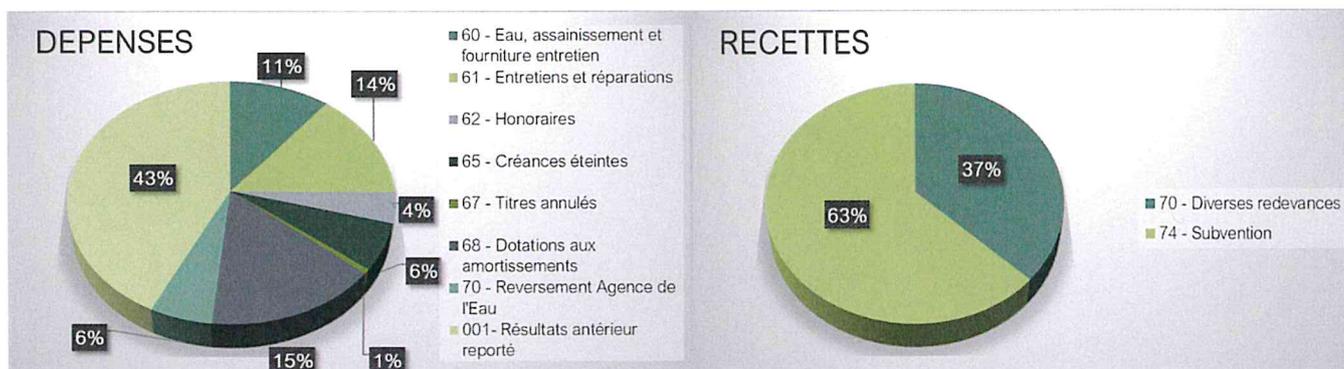
Lecture du rapport annuel 2019 sur le fonctionnement de la station d'épuration.

Après une rupture des tuyaux d'évacuation, les travaux de réparation et d'amélioration effectués ont permis un retour au bon fonctionnement des installations. Rapport positif.

✚ Budget 2020

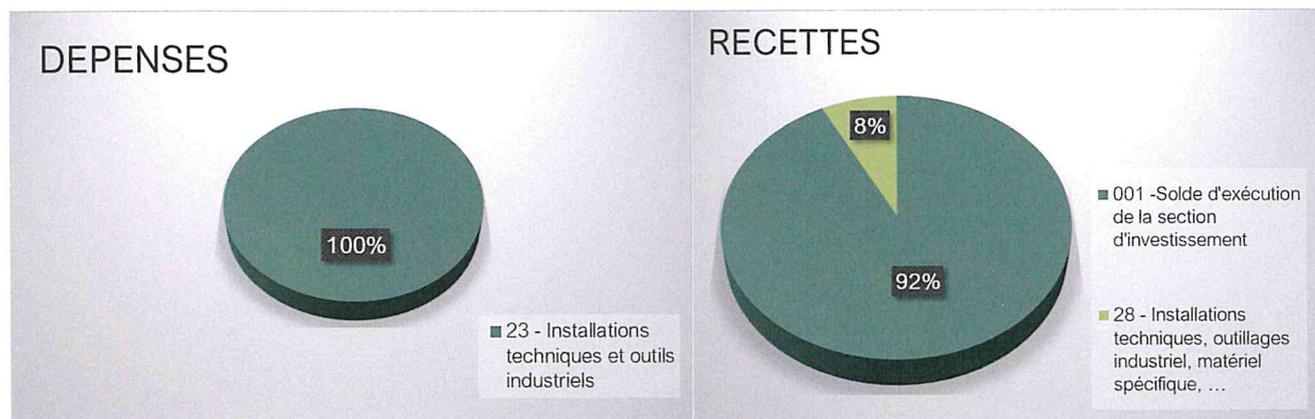
○ Fonctionnement :

- Dépenses : 15 910.00 €
- Recettes : 15 910.00 €



○ Investissement :

- Dépenses : 32 639.02 €
- Recettes : 32 639.02 €

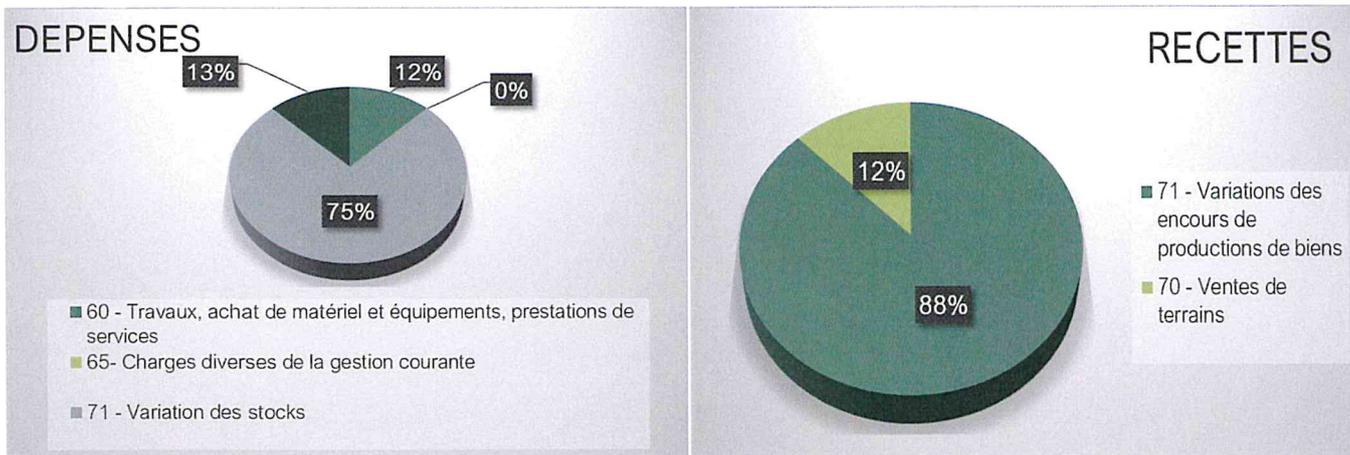


A l'unanimité, le conseil approuve le budget 2020

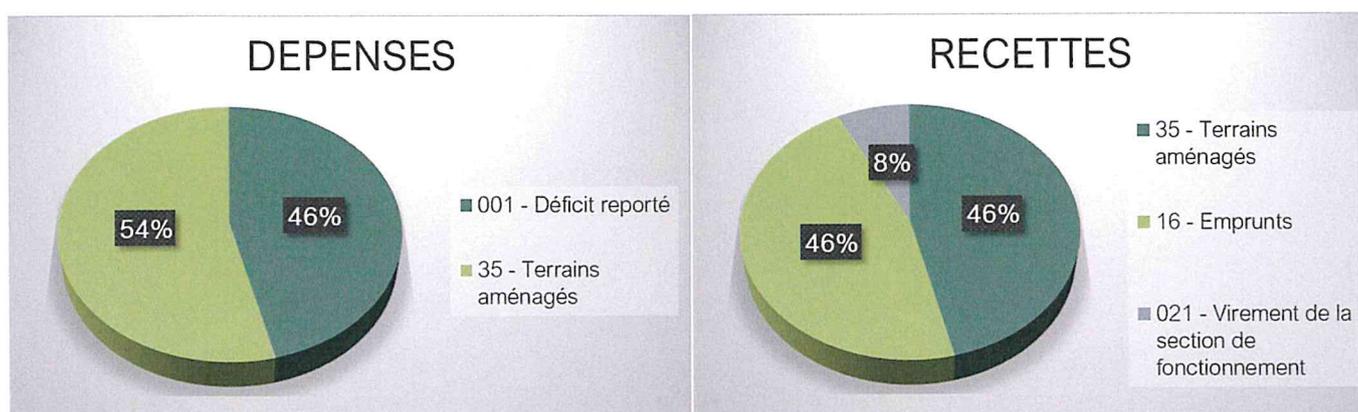
DOSSIER 6 : LOTISSEMENT – BUDGET 2020

○ Fonctionnement :

- Dépenses : 70 166.20 €
- Recettes : 70 166.20 €



- Investissement :
 - Dépenses : 114 231.40 €
 - Recettes : 114 231.40 €



DOSSIER 7 : DERNIER COMMERCE – FINANCEMENT / EMPRUNT

Le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel des travaux soit :

- Dépenses (travaux + matériel + étude) : 373 892.00 € HT
- Recettes : 373 892.00 € dont 78 % de subventions espérées

Afin de pallier aux dépenses avant le versement des subventions réelles, le maire propose de contracter un emprunt à hauteur de 300.000 €.

A la majorité le conseil décide de faire cet emprunt, autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et décide d'inscrire cette ligne au budget 2020.

DOSSIER 8 : COMMUNE – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 ET BUDGET 2020

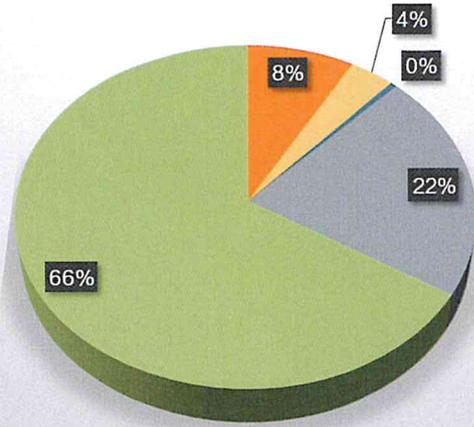
✚ Vote des taux d'imposition 2020

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2020

✚ Budget 2020

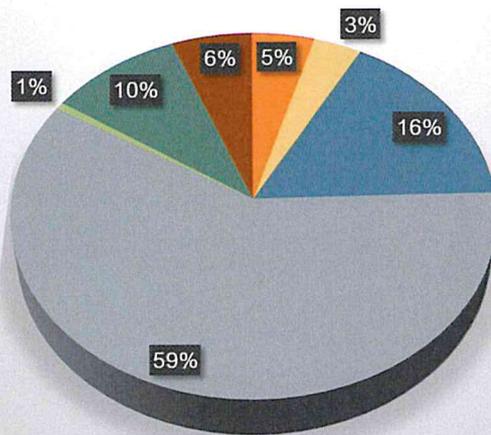
- Investissement :
 - Dépenses : 510 557.62 €
 - Recettes : 510 557.62 €

DEPENSES



- 001 Solde d'exécution de la section d'investissement
- 16 - Remboursements emprunts, cautionnement
- 20 - Frais d'étude
- 21 - Immobilisations corporelles (matériels, installations, refection voirie, cimetière, ...)
- 23 Travaux

RECETTES

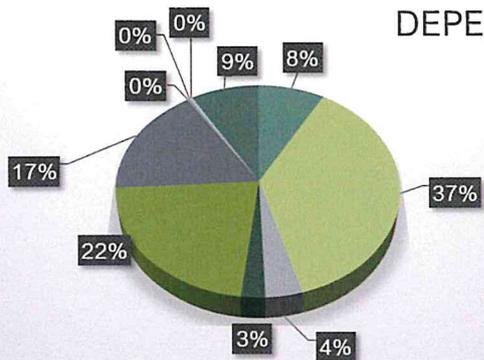


- 10 - Affectation N-1
- 10 - FCTVA
- 13 - Subventions demandées
- 16 - Emprunts, cautionnement
- 20 - Etude
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 024 - Cession

○ Fonctionnement :

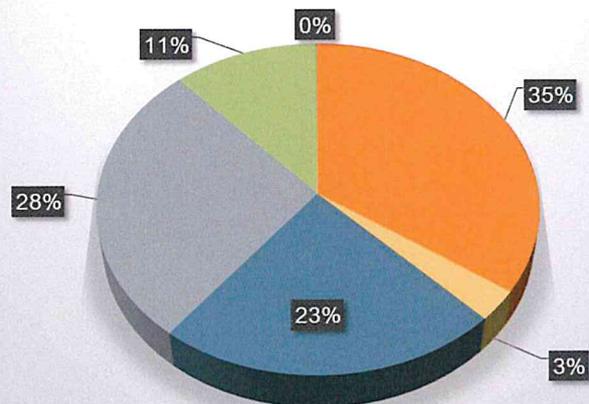
- Dépenses : 583 887.71 €
- Recettes : 583 887.71 €

DEPENSES



- 60 - Achats: eau, électricité, fournitures (produits d'entretien, administratives, voirie, petits matériels, livres, ...)
- 61 - Entretien et réparations, locations matériels, assurances, ...
- 62 - Indemnités comptable et régisseurs, timbres et téléphone, frais pour les cérémonies, annonces journaux, ...
- 63 - Impôts locaux
- 64 - Frais liés au personnel: paies, urssaf, cdg, cnfpt, assedic ...
- 65 - Indemnités élus, cotisations (sdis, sdei, rpi, sivu, ami, ...), subventions associations et CCAS
- 66 - Intérêts réglés à l'échéance
- 67 - Titres annulés
- 73 - Dégrèvement taxes
- 023 - Virement à la section investissement

RECETTES



- 002 - Résultats antérieurs reportés
- 70 - Concessions cimetière, taxe de pâturage, régies (bibliothèque, gîte, pêche), indemnités La Poste, ...
- 73 - Taxes: foncières, habitations, ...
- 74 - Dotations
- 75 - Revenus immeubles (terrains agricoles et logements)
- 77 - Mandats annulés / produits except

A la majorité, le conseil municipal approuve le budget 2020

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Voirie :
 - Chemin rural du Pré de la Cure : lecture du courrier d'un administré qui demande à ce que la haie de ce chemin rural soit mieux entretenue. Travaux déjà effectués.
 - VC 303 « Les Ginets » : un accès busé à une parcelle a été réalisé sans autorisation. Un courrier de demande d'autorisation sera envoyé au locataire pour régularisation.

- ✚ Location de salle : une coiffeuse « solidaire » souhaiterait proposer ses services sur la commune et donc bénéficier de l'accès à une salle. Le conseil municipal est d'accord et si le projet se concrétise, un contrat de location sera établi selon les tarifs en vigueur.

- ✚ Commerce ambulant : à compter du 05 juin, un camion pizza stationnera sur la place de l'église tous les vendredis de 18h à 21h.

- ✚ Club de gymnastique volontaire : les séances de gym peuvent reprendre sous certaines conditions. A la demande de l'association avec accord du conseil municipal, elles se dérouleront sur le stade afin accueillir un maximum d'adhérents.

- ✚ Agence postale communale : remplacement de l'agent communal pendant ses congés d'été soit du 27/07 au 15/08/2020

- ✚ Signalisation dans le bourg : suite à l'installation des panneaux de signalisation à chaque entrée du bourg, il sera demandé aux artisans et autres, s'ils ne l'ont pas déjà fait, de retirer leurs petits panneaux.

- ✚ Don : Mme DE GROSSOUVRE a fait un don pour le fleurissement de la commune

- ✚ Suite au COVID-19, les fêtes/animations suivantes :
 - ont été annulées : la marche du cœur en avril et la fête de la nature en mai
 - sont annulées : la marche de la gym, le spectacle de l'association 32 août et la fête des écoles en juin, la fête du 15 août et la foire du 9 septembre

Le Maire,
Philippe PATRIGEON

